



DIRECTORAT DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE

RAPPORT ANNUEL 2016-2017





DIRECTORAT DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	04-05
VISION, MISSION, VALEURS, ET OBJECTIFS DU DAS	06
L'OFFRE ACTIVE DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET RÉCRÉATIVE EN FRANÇAIS AU MANITOBA	07-09
L'ACCÈS AU SPORT ET À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET RÉCRÉATIVE EN FRANÇAIS AU MANITOBA	10-11
LA PROMOTION DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET RÉCRÉATIVE EN FRANÇAIS AU MANITOBA	12-13
ÉTATS FINANCIERS	14-21
ÉQUIPE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION	21
PARTENAIRES	22



MOT CONJOINT

DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

CHERS MEMBRES, PARTENAIRES, ET AMIS,

C'est avec fierté que nous présentons, au nom de l'équipe du
Directorat de l'activité sportive du Manitoba Inc. (DAS), le rapport
annuel 2016-2017 illustrant le travail accompli en matière d'offre,
d'accès, et de promotion du sport et de l'activité physique et
récréative en français au Manitoba.

ÇA BOUGE ICI AU MANITOBA

L'équipe du DAS a encore une fois géré bons nombres de programmes et d'initiatives en matière de sport et d'activité physique et récréative en français contribuant à l'épanouissement et au développement continu et durable de notre francophonie manitobaine et qui consolident son rôle et sa place dans nos communautés et le réseau sportif manitobain.

La vision du DAS est de faire partager et valoir le sport et l'activité physique et récréative en français au sein des diverses communautés qui façonnent notre francophonie manitobaine. Vous constaterez à la lecture de ce rapport annuel que cet objectif de vision se situe toujours au centre de son action.

Valorisant l'accessibilité, le partenariat, et le dynamisme de par son action, le DAS veut soutenir et organiser une programmation de qualité en français qui fait bouger ; informer et orienter la population francophone à profiter d'occasions de pratiquer un mode de vie actif, et promouvoir et célébrer l'excellence et les bienfaits du sport et de l'activité physique et récréative pour la vie. Ce sont des verbes qui nous invitent à poursuivre et mener à bien nos efforts et qui nous guident dans le cadre de notre plan stratégique quinquennal 2015-2020. Ce rapport vise à consolider ces actions.

S'ACTIVER PAR ET POUR UNE FRANCOPHONIE MANITOBAINE Saine et Active

Informé par les réflexions et les aspirations des francophones du Manitoba dans le cadre des derniers états généraux de la francophonie manitobaine, le DAS s'oriente d'autant plus par et pour une francophonie manitobaine saine et active. Celles-ci ont su valider haut et fort l'importance de bouger et de s'activer de par une offre améliorée et un accès facilité en ce qui a trait au sport, aux loisirs, et aux activités physiques et récréatives.

Le fruit de cette vaste consultation communautaire est le Plan stratégique communautaire de la francophonie manitobaine—Ensemble 2035, celui-ci adopté à l'unanimité lors d'une assemblée délibérante de la Société de la francophonie manitobaine en octobre 2016. Ce plan présente une vision globale soutenue par cinq axes stratégiques : vitalité et pérennité ; services ; diversité et inclusion ; fierté, célébration et participation ; et capacités et structures sociales, communautaires et institutionnelles. Tout d'abord par l'axe stratégique des services, les résultats visés qui s'y trouvent sont complémentaires aux objectifs du DAS et servent comme base solide au travail à venir et à franchir d'ici les prochaines années.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Quand même le DAS contribue à causer des bons coups par et pour une francophonie manitobaine plus saine et active, le succès durable et à long terme du DAS, avec une structure, fiable, viable, et visible, repose avant tout sur le renforcement de ses capacités.

L'augmentation de ses ressources humaines et financières est un défi et un obstacle réel qui ne lui permet pas de remplir suffisamment son mandat et réaliser son plein potentiel. À l'heure actuelle, le DAS mène à bien ses opérations uniquement de par un poste permanent en la direction générale. Augmenter son effectif, qui renforcerait considérablement sa viabilité structurante et organisationnelle, continue donc de figurer au rang des grandes priorités du DAS.

UN AVENIR POUR L'OFFRE ACTIVE ET L'ACCESSIBILITÉ

La Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine, celle-ci promulguée en juin 2016, représente aussi une occasion de collaboration étroite entre le DAS et le réseau sportif manitobain. Cette loi a pour objet premier d'établir un cadre d'appui et de développement favorisant l'épanouissement de la francophonie manitobaine, notamment par l'adoption de plans des services en français. C'est-à-dire, les entités publiques manitobaines, incluant Sport Manitoba, sont obligatoirement tenues d'élaborer, de soumettre, et de faire approuver des plans des services en français.

Depuis l'adoption de la Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine, un travail de réflexion et d'analyse est en cours au sein du réseau sportif manitobain afin d'élargir, d'approfondir, et de préciser la portée des éléments constitutifs du futur plan stratégique pluriannuel des services en français de Sport Manitoba ; notamment, mais avant tout, les priorités de la francophonie manitobaine relativement aux services en français qu'elle fournit, sa capacité de fournir des services en français, et les services en

français qu'elle prévoit fournir lorsqu'il s'agit de programmes et de services dispensés par des tiers pour son compte.

Étant donné que cette initiative correspond et s'aligne bien à nos propres orientations stratégiques, le DAS s'engage donc à appuyer Sport Manitoba dans l'élaboration, le développement, et la mise en oeuvre de sa planification stratégique portant sur les services en français. Au moment présent où ce partenariat fait que ses débuts, les prochaines années détermineront et clarifieront concrètement les besoins et les mesures à adopter pour son succès.

Mais reste que le DAS est prêt à entamer et à poursuivre la suite des choses, contribuant à sensibiliser à outiller le réseau sportif manitobain à l'importance de l'offre active et de l'accès de programmes et de services en français en matière de sport et d'activité physique et récréative en français, et à appuyer ce dernier à améliorer, à renforcer, et faire davantage la promotion de, leur capacité d'offre.

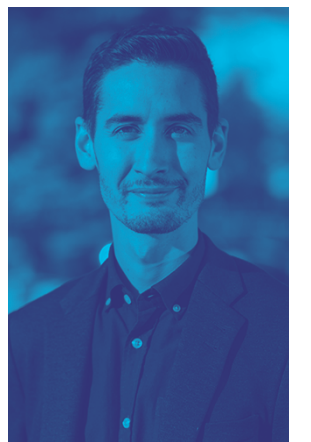
Vive le sport et l'activité physique et récréative au Manitoba !

LE PRÉSIDENT,



Joel Martineau

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,



Justin Johnson



DIRECTORAT DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE

MISSION, VISION, VALEURS, ET OBJECTIFS

Le Directeur de l'activité sportive du Manitoba Inc. (DAS) est l'organisme du sport et de l'activité physique et récréative en français au Manitoba.

MISSION

Notre mission est de contribuer à l'épanouissement de la francophonie manitobaine par le biais du sport et de l'activité physique et récréative en français au Manitoba.

VISION

Notre vision est de faire partager et valoir le sport et l'activité physique et récréative en français au sein des diverses communautés qui façonnent la francophonie manitobaine.

VALEURS

Nos valeurs sont l'accessibilité, le partenariat, et le dynamisme.

OBJECTIFS

Nos objectifs sont la mise sur pied, l'organisation, et la coordination d'activités sportives, physiques, et récréatives en français au Manitoba ; l'amélioration de l'accessibilité, de la qualité, et de la participation au sport et de l'activité physique et récréative en français au Manitoba ; et la promotion du sport et de l'activité physique et récréative en français au Manitoba.

L'OFFRE ACTIVE DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET RÉCRÉATIVE EN FRANÇAIS AU MANITOBA – ORGANISER ET SOUTENIR

RÉSULTAT(S) VISÉ(S)

Le DAS assure et soutient l'offre active de programmes et de services en français en matière de sport et d'activité physique et récréative, et accroît le nombre et améliore la qualité de programmes et de services en français en matière de sport et d'activité physique et récréative en français.

ACTIVITÉ(S)

Le DAS organise et soutient une programmation améliorée et renforcée en matière de sport et d'activité physique et récréative en français, qui préconise le partenariat et la collaboration et qui répond aux besoins des communautés, partout en province, tant au rural qu'à l'urbain, et pour tous les groupes d'âge.



SOCCKER FRANCOFUN 2016

Le Soccer francoFUN propose aux jeunes de 3 à 10 ans des programmes de soccer récréatif en français dans différentes communautés francophones, tant à l'urbain qu'au rural, au printemps. Le programme favorise le lien entre le plaisir du jeu et l'apprentissage des mouvements fondamentaux et les habiletés motrices et sportives. Le programme s'inscrit dans la philosophie du développement à long terme de l'athlète ou du participant. Le Soccer francoFUN développe chez les jeunes le savoir-faire physique, l'esprit d'équipe, et l'identité culturelle francophone.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

337

NOMBRE DE COMMUNAUTÉS PARTICIPANTES

4

Saint-Boniface
Saint-Vital
La Broquerie
Sainte-Agathe

NOMBRE DE PARENTS-ENTRAÎNEURS-BÉNÉVOLES

30



L'OFFRE ACTIVE DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ
PHYSIQUE ET RÉCRÉATIVE EN FRANÇAIS AU MANITOBA –
ORGANISER ET SOUTENIR



CAMPS SPORT ET PLEIN AIR 2016

Les Camps sports et plein air proposent aux jeunes de 5 à 12 ans une foule d'activités sportives, physiques et récréatives en français dans différentes communautés francophones au cours des vacances d'été. Le programme favorise et promeut l'activité physique, la santé, le savoir-faire physique, l'esprit d'équipe, et l'identité et la fierté francophone.

NOMBRE DE PARTICIPANTS
109

NOMBRE DE CAMPS
8

Sainte-Anne
Saint-Laurent
La Broquerie
Saint-Pierre-Jolys

Lorette
Île-des-Chênes
Saint-Léon
Notre-Dame-de-Lourdes

NOMBRE D'ANIMATEURS DE CAMP
3



CLUB SPORT : ESCRIME 2016

Le Club sport : Escrime propose aux jeunes de 6 à 13 ans des programmes sportifs d'escrime en français. Le club sportif favorise une progression entre le développement d'habilités motrices fondamentales, incluant de l'agilité, l'équilibre, la coordination et la vitesse, et le développement d'habilités sportives fondamentales par le biais d'un apprentissage structuré livré par des entraîneurs certifiés du Manitoba Fencing Association (MFA). Le programme s'inscrit dans la philosophie du développement à long terme de l'athlète ou du participant. Le Club sport d'escrime favorise également l'inclusion et la participation des jeunes francophones sous représentés ou marginalisés.

NOMBRE DE PARTICIPANTS
19

NOMBRE DE PROGRAMMES
2

École Roméo-Dallaire
Centre récréatif Notre Dame

NOMBRE D'ENTRAINEURS CERTIFIÉS
3



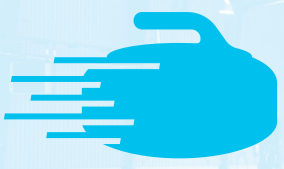
CLUB SPORT : PATINAGE 2017

Le Club sport : Patinage propose aux jeunes de 6 à 13 ans un programme sportif de patinage en français. Le club sportif favorise une progression entre le développement d'habilités motrices fondamentales, incluant de l'agilité, l'équilibre, la coordination et la vitesse, et le développement d'habilités sportives fondamentales par le biais d'un apprentissage structuré livré par des entraîneurs certifiés de la Ville de Winnipeg. Le programme s'inscrit dans la philosophie du développement à long terme de l'athlète ou du participant. Le Club sport : Patinage favorise également l'inclusion et la participation des jeunes francophones sous représentés et/ou marginalisés.

NOMBRE DE PARTICIPANTS
30

NOMBRE DE PROGRAMMES
1
Aréna Bertrand

NOMBRE D'ENTRAINEURS CERTIFIÉS
3



BONSPIEL DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE 2017

Une tradition franco-manitobaine depuis 1972, le Bonspiel de la francophonie manitobaine est un tournoi de curling annuel qui rassemble les amateurs de curling de tous niveaux et de tous âges des diverses communautés francophones pour s'amuser en communauté et célébrer le sport, l'activité physique, la culture, et la langue française au Manitoba.

NOMBRE D'ÉQUIPES
32

NOMBRE DE PARTICIPANTS
128

L'ACCÈS AU SPORT ET À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET RÉCRÉATIVE EN FRANÇAIS AU MANITOBA – INFORMER ET ORIENTER

RÉSULTAT(S) VISÉ(S)

Le DAS sensibilise et outille la francophonie manitobaine à l’importance de demander ses programmes et ses services en français en matière de sport et d’activité physique et récréative, et informe et oriente adéquatement quant aux ressources, programmes, et services disponibles en français en matière de sport et d’activité physique et récréative.

ACTIVITÉ(S)

Le DAS développe et renforce davantage la plateforme #ÇABOUGEICI afin d’assurer, et de satisfaire la demande de, l’accès de ressources, de services, et d’informations en matière de sport et d’activité physique et récréative en français.

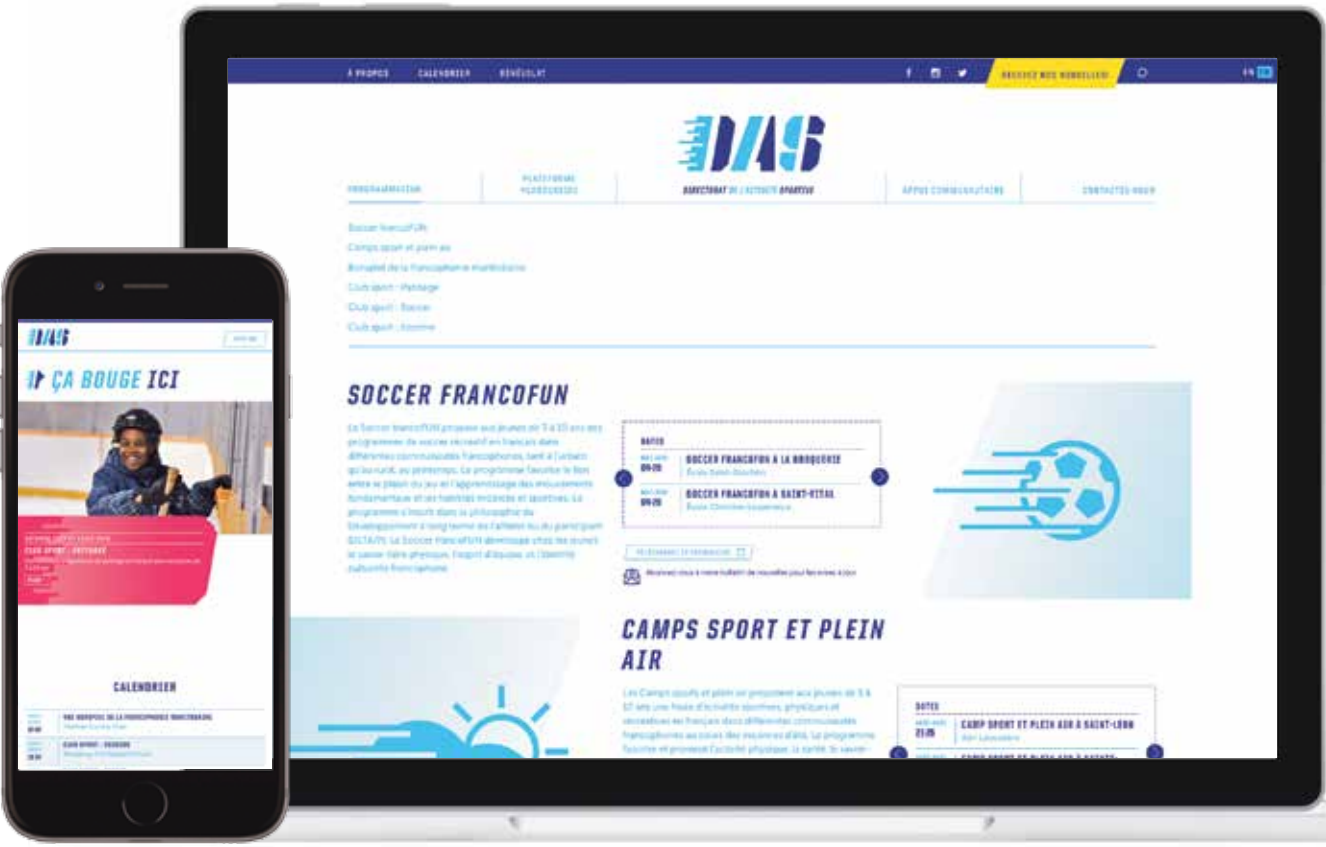
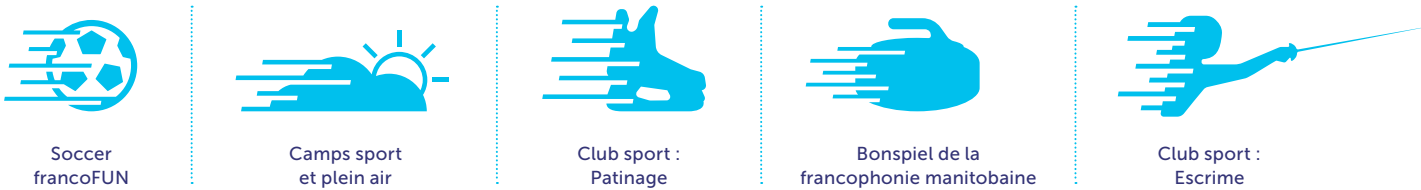
SPORTSENFRANCAIS.CA ET LA PLATEFORME #ÇABOUGEICI

Le DAS a assuré les suivis et les avancées portant sur le développement et la mise sur pied éventuelle de son nouveau site web doté d’une interface pratique et une navigation efficace et outillé de multiples nouvelles ressources et fonctionnalités, notamment l’inscription et le paiement en ligne et la plateforme #ÇABOUGEICI.

La Plateforme #ÇABOUGEICI demeure une priorité stratégique afin d’accroître davantage l’accès de ressources, de services, et de programmes en français en matière de sport et d’activité physique et récréative. Toutefois, le manque de ressources humaines et financières représente un défi et un obstacle à son plein développement. La priorité est à suivre.

STRATÉGIE D'ENSEMBLE EN MATIÈRE D'IMAGE DE MARQUE ET DE MARKETING

Le DAS a intégré sa nouvelle image de marque et une stratégie de marketing, notamment le nouveau logo, les nouvelles images pour chacun des programmes phares, et les slogans #SportsEnFrançais et #ÇABOUGEICI.



LA PROMOTION DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET RÉCRÉATIVE EN FRANÇAIS AU MANITOBA – PROMOUVOIR ET CÉLÉBRER

RÉSULTAT(S) VISÉ(S)

Le DAS promouvoit et valorise les bienfaits du sport et de l'activité physique et récréative en français par et pour une francophonie manitobaine saine et active, et reconnaît et célèbre l'excellence en matière de sport et d'activité physique et récréative en français.

ACTIVITÉ(S)

Organiser une remise annuelle des Prix d'excellence #ÇABOUGEICI en reconnaissance et en célébration d'excellence en matière de sport et d'activité physique et récréative en français, et appuyer et soutenir des initiatives, des stratégies, et des projets communautaires en matière de promotion du sport et de l'activité physique et récréative en français.

PRIX D'EXCELLENCE #ÇABOUGEICI 2016

Depuis 2014, les Prix d'excellence #ÇABOUGEICI reconnaissent et promeuvent des personnes pour lesquelles une distinction dans le domaine du sport et de l'activité sportive et récréative en français au Manitoba est largement méritée. Les récipiendaires sont francophones et contribuent à la vitalité, la pérennité, et la diversité du sport et de l'activité physique et récréative en français au Manitoba.



LES RÉCIPENDAIRES DES PRIX D'EXCELLENCE #ÇABOUGEICI 2016

Sarah-Anne Brault
CATÉGORIE ATHLÈTE

Damien Ekosky
CATÉGORIE JEUNE ATHLÈTE

Luc Therrien
CATÉGORIE MENTOR

Robert Dumontier
CATÉGORIE VISIONNAIRE

INITIATIVES, STRATÉGIES, ET PROJETS COMMUNAUTAIRES

Le DAS a appuyé et a soutenu bons nombres d'initiatives, de stratégies, et de projets communautaires ayant pour objectif, indirectement ou directement, la promotion du sport et de l'activité physique et récréative en français.

Grouille ou rouille de la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM)

Tournoi de golf Lucien Guénette de la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM)

Tournoi de golf La Classique Caisse de Francofonds

Rassemblement jeunesse annuel 2016 du Conseil jeunesse provincial (CJP)

LuminoGOLF à Nuit Blanche Winnipeg dans le cadre de la Fête de la culture 2016

L'initiative de Santé en français des « Communautés en santé au Manitoba français » portant sur des moyens durables de promotion de l'activité physique basée sur la recherche

Journée sportive de l'Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface (AEUSB)

Petit Canada du Conseil jeunesse provincial (CJP)

Conseil des organismes de la Société de la francophonie manitobaine (SFM) et à la mise en oeuvre du plan d'action du plan stratégique de la francophonie au Manitoba

Diffusion directe du Bonspiel de la francophonie manitobaine par Canal Ouest (La Liberté et Les Productions Rivard)



DIRECTORAT DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT 16

ÉTATS FINANCIERS

BILAN 17

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS 18

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE 19

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS 20-21



Tel: 204 956 7200
Fax: 204 926 7201
Toll-Free: 866 863 6601
www.bdo.ca

BDO Canada LLP
700 - 200 Graham Avenue
Winnipeg MB R3C 4L5 Canada

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration du DIRECTORAT DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE DU MANITOBA INC.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du *Directorat de l'activité sportive du Manitoba Inc.*, qui comprennent le bilan au 31 mars 2017, et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreuses organisations à but non lucratif, l'organisation tire des revenus d'inscriptions dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisation. Nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des revenus d'inscriptions reçus, de l'insuffisance des revenus sur les dépenses pour les exercices terminés les 31 mars 2017 et 2016, les actifs aux 31 mars 2017 et 2016, et les actifs nets aux 31 mars 2017 et 2016 et 1^{er} avril 2015. Notre opinion sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 a été modifiée en raison des effets possibles de cette limitation de l'étendue de l'audit.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du *Directorat de l'activité sportive du Manitoba Inc.* au 31 mars 2017, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

BDO Canada s.r.l. / LLP

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 8 août 2017

2

BDO Canada LLP, a Canadian limited liability partnership, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.

ÉTATS FINANCIERS BILAN

AU 31 MARS

2017

2016

\$

\$

Actifs

Actifs à court terme

Encaisse	39 153	26 958
Subventions et comptes à recevoir	8 173	10 19
Frais payés d'avance	650	-
	47 976	37 151

Passifs et actifs nets

Passifs courant

Comptes à payer et charges courues	9 710	7 280
Revenus reportés (note 2)	9 632	450
	19 342	7 730

Actifs nets

Non affectés

28 634	29 421
47 976	37 151

Approuvé au nom du conseil d'administration

ADMINISTRATEUR

ADMINISTRATEUR

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS	2017	2016
	\$	\$
Revenus		
Subventions et octrois		
Patrimoine Canadien	34 500	34 500
Province du Manitoba		
Bureau de l'éducation française	12 000	12 000
Secrétariat aux affaires francophones	12 500	12 500
Sport Manitoba	37 500	36 310
Autofinancement		
Autres	550	128
Commandites	1 300	3 500
Inscriptions 26 190	21 265	
Santé en français	14 000	-
	138 540	120 203
Dépenses		
Appui communautaire	3 100	2 121
Assurances	1 590	1 658
Autres	1 413	254
Fournitures de bureau	2 789	1 700
Frais bancaires	68	71
Comptabilité	9 719	9 489
Honoraires	11 570	16 217
Inscriptions	2 059	1 048
Frais légaux	25	-
Loyer et location de salles	8 379	8 627
Matériaux et équipements	10 643	8 152
Nourriture, hébergements et déplacements	6 192	4 523
Publicité et promotion	7 485	2 354
Salaires et avantages sociaux	54 156	46 769
Services à contrat	13 158	6 844
Site web	5 554	5 350
Technique	144	746
Téléphone	1 283	620
	139 327	116 543
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	(787)	3 660
Actifs nets, au début de l'exercice	29 421	25 761
Actifs nets, à la fin de l'exercice	28 634	29 421

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS	2017	2016
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	(787)	3 660
Variations nettes des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Subventions et comptes à recevoir	2 020	(4 214)
Frais payés d'avance	(650)	-
Comptes à payer et charges courues	2 430	2 913
Revenus reportés	9 182	450
	12 195	2 809
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement et de financement	-	-
Augmentation nette de l'encaisse	12 195	2 809
Encaisse, au début de l'exercice	26 958	24 149
Encaisse, à la fin de l'exercice	39 153	26 958

ÉTATS FINANCIERS

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

1. NATURE DE L'ORGANISATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Organisation

Le Directeur de l'activité sportive inc. («l'organisation») a pour mission de contribuer à l'épanouissement de la communauté francophone par l'entremise du sport et de l'activité physique en français au Manitoba. L'organisation est constituée en corporation à but non-lucratif et sans capital-action en vertu de la Loi sur les corporations du Manitoba. L'organisation est exemptée d'impôt sous la section 149 de la loi de l'impôt du Canada.

b) Règles comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

c) Constatation des revenus

L'organisation applique la méthode du report pour constater les revenus. Les revenus de l'organisation proviennent de diverses sources comme les subventions, les commandites et les inscriptions aux activités offertes. Ces revenus sont constatés lorsque l'exécution des activités ou services est faite et lorsque la collection est raisonnablement assurée.

d) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées comme dépenses et sont incluses dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets dans l'exercice au cours duquel l'acquisition a lieu. L'organisation n'a pas acquis d'immobilisations au cours des exercices courant ou précédent.

e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur acquisition ou de leur émission. Au cours des périodes ultérieures, les instruments de capitaux propres négociés sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur, tout gain ou toute perte non réalisé étant comptabilisé dans l'état des résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement diminué des pertes de valeur, le cas échéant. Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque les changements de situation indiquent que l'actif pourrait s'être déprécié. Les coûts de transaction attribuables à l'acquisition, à la sortie ou à l'émission des instruments financiers sont passés en charges dans le cas des éléments qui sont réévalués à la juste valeur à la date de chaque état de la situation financière et ils sont imputés aux instruments financiers dans le cas de ceux qui sont évalués au coût après amortissement.

f) Emploi des estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs présentés à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges de la période. Les montants réels pourraient différer des estimations les plus probables de la direction si de nouvelles informations sont portées à la connaissance de celle-ci.

2. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés représentent les frais d'inscriptions et les commandites pour le Bonspeil de curling qui a eu lieu en avril 2017.

3. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers de l'organisation l'exposent à divers risques dans le cours normal de ses activités. Au chapitre de la gestion des risques, l'organisation s'est donné pour objectif de maximiser son profil risque rendement, à l'intérieur des limites établies, en appliquant des stratégies, des politiques et des procédures de gestion et de contrôle intégrés du risque à l'ensemble de ses activités.

Risque de crédit - Le risque de crédit est le risque que l'organisation subisse des pertes en raison de l'incapacité de ses débiteurs de remplir leurs obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer l'organisation à de fortes concentrations de risques de crédit sont principalement l'encaisse, et les subventions et comptes à recevoir. L'encaisse est détenue à une seule institution financière. Toutefois, l'organisation n'est pas exposée à d'importants risques de crédit puisque les créances sont réparties parmi une vaste clientèle, et les subventions à recevoir proviennent principalement des gouvernements du Canada et du Manitoba. De plus, les paiements en totalité sont normalement perçus en temps opportun.

Risque de liquidité - Le risque de liquidité est le risque que l'organisation ne soit pas en mesure de remplir ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. L'organisation s'assure, dans la mesure possible, de maintenir son fonds de roulement à un niveau convenable qui lui permette de remplir toutes ses obligations en temps opportun.

4. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'organisation dépend des octrois et des subventions pour financer ses activités d'exploitation.

ÉQUIPE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

ÉQUIPE

Justin Johnson
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Suzanne Saurette
COMMIS-COMPTABLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Joel Martine
PRÉSIDENCE

Sylvain Bourgeois
VICE-PRÉSIDENCE

Mohamed Pléa
TRÉSORERIE

Lynne Lemoine
SECRÉTAIRERIE

Eric Lemoine
REPRÉSENTANT COMMUNAUTAIRE

Guy Bourgeois
REPRÉSENTANT COMMUNAUTAIRE

Isabelle Raymond
CONSEILLÈRE EN EXPERTISE

PARTENAIRES

Sport Manitoba

Patrimoine canadien

Province du Manitoba

Secrétariat des affaires francophones (SAF)

Bureau de l'éducation française (BEF)

Ville de Winnipeg

Caisse Groupe Financier

Groupe Financier Tétrault

Francofonds

Société de la francophonie manitobaine (SFM)

Centre d'information 233-ALLÔ

Réseau communautaire

Division scolaire franco-manitobaine (DSFM)

Santé en français

Conseil jeunesse provincial (CJP)

Accueil francophone

Université de Saint-Boniface

Les Rouges de l'Université de Saint-Boniface

Manitoba Fencing Association (MFA)

Kidsport Manitoba

Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM)

Sportex

Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface (AEUSB)

Nuit Blanche Winnipeg

La Fête de la culture

Festival du Voyageur

URBANINK







ADRESSE

431-145, AVENUE PACIFIC
WINNIPEG (MANITOBA)
R3B 2Z6 CANADA

CONTACTEZ NOUS

T 204 925-5662
F 204 925-5792
E DAS@SPORTSENFRANCAIS.CA

SPORTSENFRANCAIS.CA